



## Location véhicule chèque paiement caution

Par **7savgde3**, le **31/03/2008** à **19:48**

Bonjour,

Je dois prochainement déménager, dans 2 jours, après consultation d'internet, je constate que beaucoup de loueur refusent les chèques, je n'ai que ce moyen de paiement, est-ce légal, si après réservation, et non préciser sur le site, je ne peux louer une voiture?

Merci